



Service départemental  
de communication interministérielle  
de la Corrèze

Tulle, le 3 janvier 2017

## COMMUNIQUÉ - PRESSE

# Battue de sangliers : fermeture temporaire de l'autoroute A20 le mercredi 4 janvier 2017

En raison de la présence d'un nombre important de sangliers aux abords de l'autoroute A20, potentiellement dangereuse pour la circulation routière, une battue administrative est organisée le mercredi 4 janvier 2017.

**Par conséquent, l'autoroute A20 sera fermée dans les deux sens, de 11h00 à 18h00, entre les échangeurs n° 44 (Uzerche, Lubersac, Saint-Ybard) et n° 45 (Vigeois, Seilhac, Tulle).**

Durant ces opérations, un itinéraire de déviation sera mis en place depuis l'échangeur n° 44 par les RD 902, RD 155, RD 50 puis RD3, jusqu'à l'échangeur n° 45 de l'autoroute A20.

Cet itinéraire ne s'applique pas aux véhicules de plus de 3,5 tonnes : la circulation des véhicules de transport de marchandises en transit de plus de 3,5 tonnes sera temporairement autorisée sur la RD 920 dans la traversée de l'agglomération d'Uzerche, de 10h30 à 18h30.

### Contacts presse

Isabelle POUGEADE – Pierre GÉ

☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

[isabelle.pougeade@correze.gouv.fr](mailto:isabelle.pougeade@correze.gouv.fr)

[pierre.ge@correze.gouv.fr](mailto:pierre.ge@correze.gouv.fr)

1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter